

CAREMA INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 546 420 euros
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY
814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15
DECEMBRE 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de clôture de l'exercice, il est à noter que la société CAREMA INVESTISSEMENTS a cédé la totalité de sa participation dans la société PREVITALI ECOLE en date du 22 juillet 2024.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre société ayant une activité de société « holding », les perspectives d'avenir son liées à l'activité de ses filiales et des dividendes perçus.



RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 580 500,00 euros contre 390 750,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 48,56%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 449,24 euros contre 4,85 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 83 881,98 euros contre 44 043,28 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 90,45%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 16 021,24 euros contre 19 214,81 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,62%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 243 661,21 euros contre 209 904,43 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 16,08%.

Le montant des charges sociales s'élève à 103 952,06 euros contre 81 965,06 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,82%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 16,92 euros contre 30,83 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -45,12%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 447 533,41 euros contre 355 158,41 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,01%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 135 415,83 euros contre 35 596,44 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 280,42%.

Compte tenu d'un résultat financier de 153 450,60 euros (439 758,13 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 288 866,43 euros contre 475 354,57 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -39,23%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -7 361,67 euros contre -8 848,83 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 16,81%.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé contre 0,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 281 504,76 euros contre un bénéfice de 466 505,74 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -39,66%.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 11 189 671,76 euros contre 9 649 404,34 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,96%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 281 504,76 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	281 504,76 euros
Absorption des pertes antérieures	-244 716,29 euros
Solde	----- 36 788,47 euros
A la réserve légale	1 839,77 euros
Solde	----- 34 948,70 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 969 243,57 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 5 223 217,50 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 328 000,00 euros,

- soit 1,85 euros par titre,
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 328 000,00 euros



Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

DETENTION DU CAPITAL PAR LES SALARIES

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Notre logiciel actuel ne nous permet pas de relever ces informations.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation ou prises de contrôle

Il n'y a pas eu de prise de participation au cours de l'exercice.

Cession de participations

Il n'y a pas eu de cession de participation au cours de l'exercice.

Fusion

Fusion- absorption entre la société ENTREPRISE BONGLET et la société LAMOTTE SN

En date du 20 octobre 2023, un traité de fusion-absorption a été signé entre la société ENTREPRISE BONGLET et la société LAMOTTE SN, avec comme société absorbante la société ENTREPRISE BONGLET. La fusion a été actée dans un procès-verbal en date du 11 décembre 2023, mais conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, la fusion a eu d'un point de vue comptable et fiscal un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023.



La fusion par absorption de la société LAMOTTE SN par la société ENTREPRISE BONGLET s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du groupe dont cette société faisait partie et ayant la société CAREMA INVESTISSEMENTS comme société mère.

Sociétés contrôlées au 31/12/2023

Société	% contrôle	% intérêts	Chiffre d'affaires Au 31/12/2023	Résultat Au 31/12/2023	Capitaux Propres Au 31/12/2023
SAS ENTREPRISE BONGLET	100,00%	100,00%	92 030 811 €	1 427 049 €	7 545 772 €
SAS SOCIETE DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	9 676 422 €	104 294 €	1 307 499 €
SAS PREVITALI ECOLE	80,00%	80,00%	1 680 173 €	119 925 €	418 433 €
SAS ENTREPRISE MERCIER SN	100,00%	100,00%	1 648 704 €	52 758 €	516 551 €
SAS BERNARD COLA SN	100,00%	100,00%	773 023 €	2 059 €	196 935 €
SARL FINANCIERE DE L'ORBE	78,00%	78,00%	3 125 €	994 €	-14 311 €
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	4 401 184 €	15 199 €	1 050 052 €
SAS REVERCHON	100,00%	78,00%	2 024 450 €	11 363 €	-112 258 €
SAS LES PEINTURES REUNIES SN	100,00%	100,00%	25 668 196 €	- 2 038 940 €	-1 356 333 €
SAS A. MALHARRO SARL	100,00%	100,00%	1 439 960 €	1 234 €	538 759 €
SAS A. PERES PEINTURE	100,00%	100,00%	737 616 €	50 471 €	17 991 €
SARL EUVRARD	100,00%	100,00%	239 146 €	-24 471 €	-33 840 €

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation du groupe CAREMA INVESTISSEMENTS CONSOLIDATION comprenait les sociétés suivantes :

Société	% contrôle	% intérêts	Type de contrôle
EUVRARD	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif
SAS ENTREPRISE BONGLET	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif
A. MAILHARRO	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
A. PERES PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
LES PEINTURES REUNIES	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif

Nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé et vous demandons, conformément aux dispositions statutaires, de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Chiffres clés du groupe

Le Groupe présente ses comptes consolidés aux normes ANC 2020-01. Le choix des méthodes et des options prises par le Groupe est développé dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les principaux chiffres du compte de résultat et du bilan consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

Résultat du Groupe (K€)	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2023
Chiffre d'affaires HT	130 999 K€	131 735 K€
Résultat d'exploitation	335 K€	63 K€
Résultat financier	167 K€	-94 K€
Résultat net	881 K€	482 K€



Situation du Groupe (K€)	Exercice clos le 31 décembre 2022	Exercice clos le 31 décembre 2023
Total actif	52 749 K€	50 401 K€
Total fonds propres	9 373 K€	9 995 K€
Total des dettes	42 698 K€	40 351 K€

Les renseignements contenus dans l'annexe aux comptes consolidés vous permettent d'apprécier les éléments significatifs du bilan.

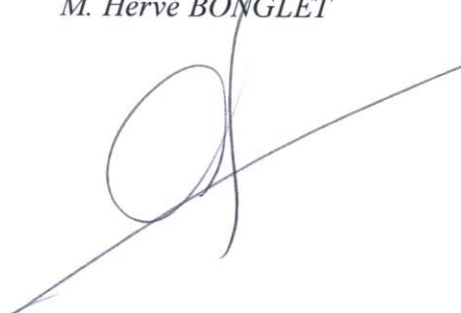
Commentaires sur l'activité et la situation du groupe

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a d'importantes répercussions sur les marchés financiers et les prix de certaines matières premières, et cela impacter toujours l'ensemble de l'économie mondiale. Ces événements, de par leurs natures et multiples conséquences possibles à court et moyen terme, constituent une source potentielle de risque et d'incertitude forte. Pour le groupe, compte tenu de ses activités, les risques directs restent limités. Les risques indirects économiques, financiers, politiques, géopolitiques pourraient quant à eux avoir des impacts, au même titre que pour l'ensemble des acteurs économiques en général. Le groupe ne peut à ce jour évaluer les conséquences indirectes de la crise en Ukraine sur ses activités. Ils dépendront fortement de l'évolution de la nature du conflit. A la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Président,
M. Hervé BONGLET




BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	85 078	84 836	242	8 891	8 649	97.28
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	298 595	183 813	114 782	114 782		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	15 245		15 245	15 245		
	Constructions	549 954	253 222	296 733	320 251	23 518	7.34
	Installations techniques, matériel et outillage	9 525 264	5 902 806	3 622 458	3 988 008	365 550	9.17
	Autres immobilisations corporelles	10 977 107	6 534 219	4 442 889	3 406 788	1 036 100	30.41
	Immobilisations en cours	6 670		6 670	6 670		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	9 509		9 509	9 395	114	1.21
	Prêts	2 150		2 150	840	1 310	155.95
	Autres immobilisations financières	961 011		961 011	715 770	245 241	34.26
Total II		22 430 585	12 958 896	9 471 689	8 586 641	885 048	10.31
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	812 607		812 607	1 734 858	922 251	53.16
	En-cours de production de biens	98 276		98 276	259 263	160 986	62.09
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 160		1 160	185 829	184 669	99.38
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	18 969 417	254 984	18 714 433	18 834 893	120 460	0.64
	Autres créances	5 315 844		5 315 844	5 933 364	617 520	10.41
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	2 500 000		2 500 000	600 000	1 900 000	316.67
	Disponibilités	13 401 786		13 401 786	16 456 777	3 054 991	18.56
	Charges constatées d'avance (3)	85 106		85 106	157 044	71 938	45.81
	Total III	41 184 195	254 984	40 929 211	44 162 027	3 232 816	7.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		63 614 781	13 213 880	50 400 901	52 748 669	2 347 768	4.45

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 546 420)	3 546 420		3 546 420			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation	293 497		266 472		27 025	10.14
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 667 354		4 668 042		999 312	21.41
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	481 831		881 771		399 939	45.36
	Subventions d'investissement	5 987		10 787		4 800	44.50
	Provisions réglementées						
	Total I	9 995 089		9 373 491		621 598	6.63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	32 401		54 401		22 000	40.44
	Provisions pour charges	22 532		622 882		600 350	96.38
	Total III	54 933		677 283		622 350	91.89
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	16 570 493		18 205 558		1 635 065	8.98
	Concours bancaires courants	1 626 603		1 603 060		23 543	1.47
	Emprunts et dettes financières diverses	5 847		5 847			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 743		41 995		31 252	74.42
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 474 293		13 721 070		1 246 776	9.09
	Dettes fiscales et sociales	9 382 506		8 592 731		789 775	9.19
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 050		5 147		4 097	79.60
	Autres dettes	279 343		522 487		243 144	46.54
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	40 350 878		42 697 894		2 347 016	5.50
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	50 400 901		52 748 669		2 347 768	4.45

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

39 475 878

45 969 361

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	47 628	116 730	69 102	322 433		253 331	78.57
Production vendue de biens							
Production vendue de services	130 416 511	1 249 490	131 666 000	130 676 841		989 160	0.76
Chiffre d'affaires NET	130 368 882	1 366 220	131 735 102	130 999 273		735 829	0.56
Production stockée			160 986	160 761		321 747	200.14
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			571 369	1 137 316		565 947	49.76
Autres produits			5 701	3 961		1 740	43.93
Total des Produits d'exploitation (I)			132 151 185	132 301 311		150 126	0.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			31 239 191	32 003 228		764 037	2.39
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			915 415	1 107 269		2 022 684	182.67
Autres achats et charges externes *			54 502 138	57 974 334		3 472 196	5.99
Impôts, taxes et versements assimilés			1 095 661	1 210 396		114 736	9.48
Salaires et traitements			26 418 582	24 932 279		1 486 303	5.96
Charges sociales			14 874 447	13 964 872		909 575	6.51
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 850 708	2 898 695		47 987	1.66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			147 923	27 764		120 159	432.79
Dotations aux provisions			8 000	22 000		14 000	63.64
Autres charges			63 174	45 652		17 522	38.38
Total des Charges d'exploitation (II)			132 115 239	131 971 951		143 288	0.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			35 946	329 360		293 414	89.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	361	698	287	704	73 994	25.72
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	361	698	287	704	73 994	25.72
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	456	602	121	102	335 500	277.04
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	456	602	121	102	335 500	277.04
2. Résultat financier (V-VI)	94	904	166	603	261 506	156.96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	58	958	495	962	554 920	111.89
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	181	707	29	323	152 384	519.68
Produits exceptionnels sur opérations en capital	106	482	12	842	93 641	729.20
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	288	189	42	164	246 025	583.49
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	193	181	117	092	76 089	64.98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	172	411	5	159	167 251	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	605	075	609	305	4 230	0.69
Total VIII	239	484	487	054	247 570	50.83
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	527	673	529	218	1 545	0.29
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	13	116	143	410	156 526	109.15
Total des produits (I+III+V+VII)	132	801 072	132	631 179	169 893	0.13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	132	319 241	131	749 409	569 832	0.43
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	481	831	881	771	399 939	45.36

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

7 489

COGEF

CAREMA INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 3.546.420 €.

Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY

814 266 912 R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2023

CAREMA INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 3.546.420 €.
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY

814 266 912 R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée de la société CAREMA INVESTISSEMENTS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CAREMA INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « 2.2. Évolution du périmètre » de l'annexe des comptes consolidés concernant la gestion des participations.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les « immobilisations corporelles » et les « créances clients » constituent des postes significatifs du bilan. Les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations corporelles et aux créances clients sont présentes dans les notes « 3.10 Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles » et « 3.13 Évaluation des créances ».

Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

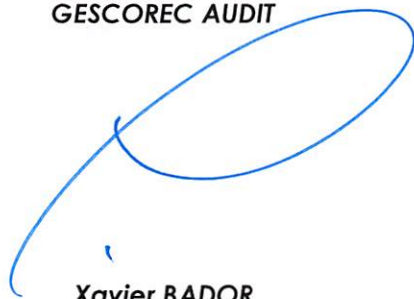
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

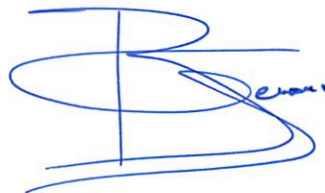
Fait à Champagnole et Lons-le-Saunier, le 29 novembre 2024

GSCOREC AUDIT



Xavier BADOR
Commissaire aux Comptes

CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS

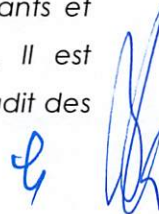


Bertrand GENOUX
Commissaire aux Comptes

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.



1. BILAN CONSOLIDE

ACTIF €	Note	31/12/2023	31/12/2022	PASSIF €	Note	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	4.1	115 024	123 673	Capital		3 546 420	3 546 420
Dont Ecart d'acquisition	3.4	109 812	109 812	Réserves		5 667 354	4 668 042
Immobilisations corporelles	4.1	8 383 994	7 736 962	Résultat consolidés		481 831	881 771
Immobilisations financières	4.1	972 670	726 006	Autres		5 987	10 787
Titres mis en équivalence		0	0	Capitaux propres (Part du groupe)	6	9 701 592	9 107 019
Total actif immobilisé		9 471 688	8 586 641	Intérêts minoritaires		293 497	266 472
Stocks et en-cours	3.12	910 883	1 994 120	Total des capitaux propres		9 995 089	9 373 491
Clients et comptes rattachés	4.4	18 714 433	18 834 893	Provisions & Ecart d'acquisition	4.3	54 933	677 283
Autres créances et compte de régularisation	4.4	5 402 111	6 276 238	Emprunts et dettes financières	4.5	18 202 943	19 814 465
Dont IDA	3.9	579 400	467 477	Fournisseurs et comptes rattachés	4.5	12 475 343	13 726 216
Valeurs mobilières de placement		2 500 000	600 000	Autres dettes et comptes de régularisation	4.5	9 672 593	9 157 213
Disponibilités		13 401 786	16 456 777	Dont IDP		248 802	275 966
Total actif circulant		40 929 213	44 162 028	Total dettes		40 405 813	43 375 178
Total de l'actif		50 400 901	52 748 669	Total du passif		50 400 901	52 748 669

CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS
Commissaire aux Comptes

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT €	Note	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires		131 735 102	130 999 273
Autres produits d'exploitation		443 108	1 307 987
Produits d'exploitation		132 178 210	132 307 260
Achats consommés		50 894 074	50 614 897
Services extérieurs		35 762 671	38 255 397
Charges de personnel		41 293 029	38 897 151
Autres charges d'exploitation		63 174	45 652
Impôts et taxes		1 095 661	1 210 396
Dotations aux amortissements et aux provisions		3 006 631	2 948 459
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		62 971	335 308
Dotation aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	3.4	-605 075	-609 919
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		668 046	945 228
Charges et produits financiers		-94 904	166 603
Charges et produits exceptionnels	3.20	-77 402	-80 701
Impôts sur les résultats	7	13 116	-143 410
Résultat net des sociétés intégrées		508 856	887 720
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		508 856	887 720
Dont intérêts minoritaires	6	27 025	5 949
Dont résultat net (part du groupe)		481 831	881 770
Nombre d'actions		177 321	177 321
Résultat dilué par action (€)		2.72	4.97
Résultat par action (€)		2.72	4.97

CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS
Commissaire aux Comptes



1. INTRODUCTION

La présentation des comptes consolidés est réalisée depuis le 1^{er} janvier 2017 pour répondre aux obligations de présentation des comptes consolidés des groupes de sociétés.

2. PRESENTATION DU GROUPE PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES

2.1. Présentation de l'activité du groupe

La SAS CAREMA constituée et domiciliée en France détient des participations dans des sociétés dont la plus importante est la SAS BONGLET (plus de 50% de l'activité). La seconde entité la plus importante est la SASU LES PEINTURES REUNIES SN (près de 25% de l'activité).

La SAS BONGLET est une entreprise spécialisée dans les domaines de la peinture, des revêtements de sols et murs, des façades... pour les entreprises, collectivités et les particuliers. Ses activités sont : Plâtrerie, Revêtements muraux, Peinture, Isolation, Étanchéité, Habillage de façades, Plafonds, Peinture intérieure, Peinture extérieure, Ravalement de façade, Revêtement de sol, Isolation thermique par l'extérieur, Revêtements de sols, Revêtements muraux...

2.2. Évolution du périmètre

- Prise de participation
Sans objet

- Cessation de participation
Un jugement de liquidation judiciaire a été prononcé à l'encontre de la SAS CPPI le 28 juin 2023. Dans l'attente des conséquences finales des opérations de liquidation, l'écart d'acquisition actif d'un montant de 4 105 € attachée à cette filiale a été conservé à la clôture de cet exercice. La prise en compte de la présence de cette société dans le périmètre de consolidation se traduit par une contribution au résultat consolidé de – 33 K€.

- Fusion
La société SAS LAMOTTE a été absorbée par la SAS BONGLET rétroactivement au 1^{er} janvier 2023.

- Création
Sans objet

2.3. Conséquences de l'événement Covid 19 et informations relatives aux traitements comptables

La crise sanitaire générée par le coronavirus Covid-19 s'est traduite par des mesures gouvernementales de gestion de cette crise.

Il n'est pas encore possible d'estimer de manière précise l'impact de cette crise sanitaire, dont la durée et l'ampleur dépendront de l'évolution sanitaire du pays et des régions d'implantation d'activité du groupe, des mesures gouvernementales de gestion de crise, des restrictions liées, et des aides aux entreprises.

Toutefois, elle a affecté de manière significative les perspectives économiques en France, y compris pour le secteur du bâtiment, et par conséquent les résultats et les flux de trésorerie générés par l'exploitation du groupe.

L'entreprise BONGLET a notamment contracté deux prêts garantis par l'état (fin 2020 : 10 000 000 € et fin 2022 : PGE résilience à hauteur de 6 800 000 €), dont le solde restant à rembourser au 31/12/2023 s'élève à 3 044 994 € pour le PGE et 6 882 359 € pour le PGE résilience.

L'information donnée porte sur les effets sur les états financiers de la crise sanitaire qui sont jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche autorisée par l'Autorité des Normes Comptables (« Recommandations et observations relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1-1-020 » ; www.anc.gouv.fr)

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatées en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des Normes Comptables.

En outre, en 2023, l'activité semble redevenir normale, comme avant Covid, en attestent les variations de CA du groupe :

2023 : 131 735 102 €
2022 : 130 999 273 € 2021 : 97 031 212 €
2020 : 82 196 593 € 2019 : 101 101 227 €

2.4. Liste des filiales : Périmètre de consolidation

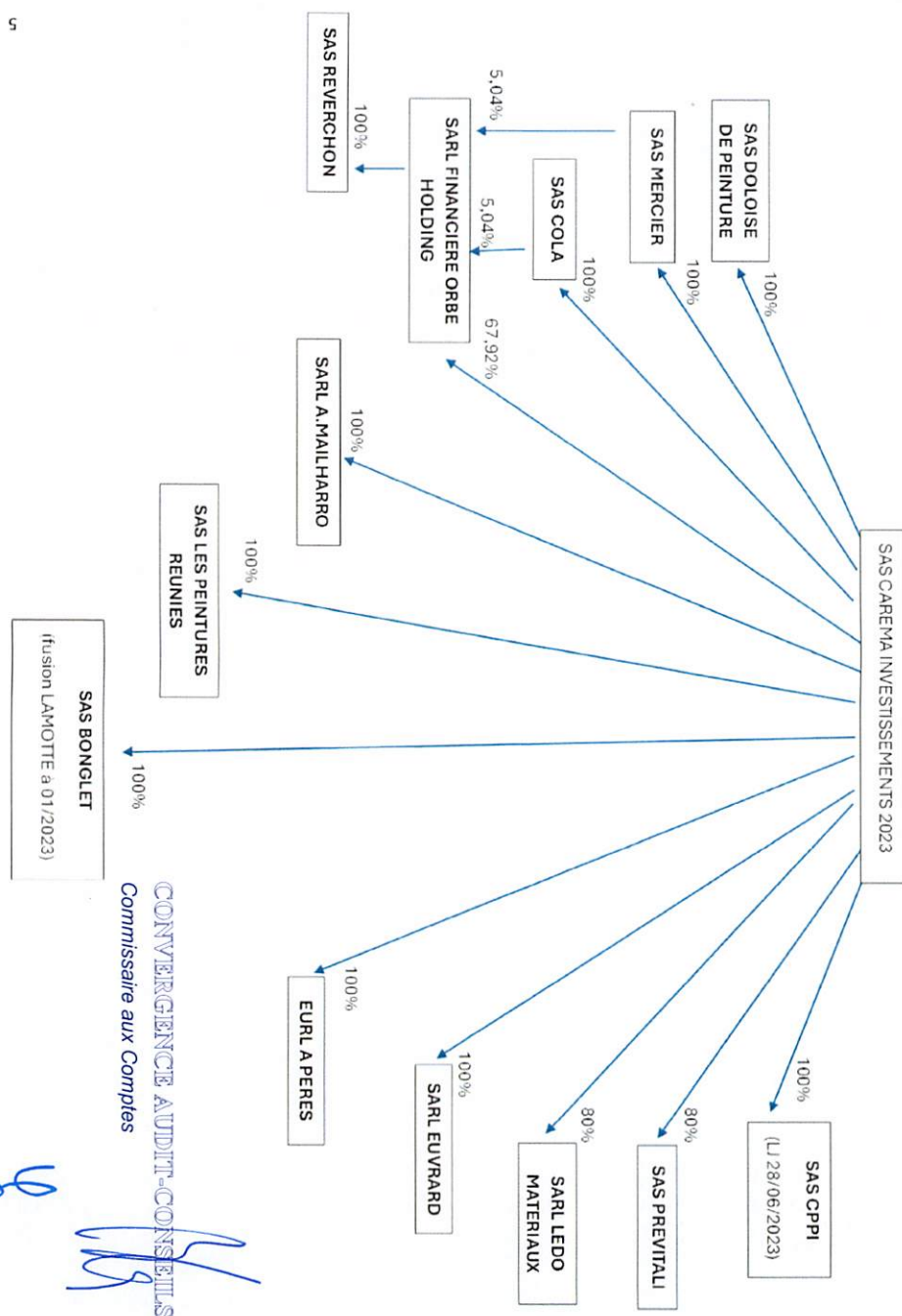
Définition du périmètre de consolidation				
Société	% contrôle	% intérêts	Type de contrôle	Méthode de consolidation
SAS BONGLET	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS LES PEINTURES REUNIES SN	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS CPPI (LJ 28/06/2023)	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS A MAILHARRO	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS A PERES	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL EUVRARD	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Détail calcul % d'intérêts FINANCIERE ORBE HOLDING

Directement : 67,92 % par CAREMA INVESTISSEMENTS

Indirectement : 5,04% par SAS COLA et 5,04% par la SAS MERCIER

→ soit 67,92% + 5,04% + 5,04% = 78% car la SAS COLA et la SAS MERCIER sont détenus par SAS CAREMA à 100%



2.5. Siège social et SIREN des sociétés

Dénomination sociale	Adresse	Code Postal	SIREN
SAS CAREMA	1611 Route de Conliège	39570 PERRIGNY	814266912
SAS BONGLET	1840 Route de Besançon	39000 LONS LE SAUNIER	315434852
SAS BERNARD COLA	9 B Chemin de la Selle	25000 BESANCON	797516093
SAS STE DOLOISE DE PEINTURES	9 rue des Chaucheux	39100 FOUCHERANS	393490768
SARL EUVRARD	7 Chemin de Goudant	90140 BOUROGNE	520163023
SARL FINANCIERE DE L'ORBE	1611 Route de Conliège	39570 PERRIGNY	509589123
SARL LEDO MATERIAUX	1315 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	348361114
SAS LES PEINTURES REUNIES	22 Av du Général de Gaulle	57600 FORBAC	904230885
SAS A. MAILHARRO	Le champ Mâle ZI	58640 VARENNES VAUZELLES	381751171
SAS ENTREPRISE MERCIER	395 Chemin des Dombes	39000 LONS LE SAUNIER	750673535
SAS A. PERES	4 Rue du champ de Vin	21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR	838454619
SAS PREVITALI	8 Rue du Vallon	25840 ECOLE VALENTIN	822668406
SAS REVERCHON	50 Rue Rouget de Lisle	39300 CROTENAY	328985049

3. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Principes appliqués

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2020-01 qui abroge et remplace le règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les états financiers respectent les principes comptables de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de prudence.

Les états financiers du groupe ont été établis en euros.

3.2. Méthode de consolidation

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous contrôle exclusif, ainsi que les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé :

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50 %, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Il existe aussi si la société mère, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise, de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de décision équivalent.
- Contrôle conjoint : intégration proportionnelle. Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique. Il nécessite l'accord unanime des associés pour les décisions opérationnelles, stratégiques et financières.
- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Elle est présumée si le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20 % des droits de vote dans une entité.

3.3. Date de clôture

La date de clôture des sociétés consolidées est le 31 décembre.

3.4. Écart de première consolidation et écarts d'acquisition antérieurs

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché. La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passif identifiable de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan consolidé dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif correspond généralement à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses (plus-value potentielle). L'écart est rapporté en tant que reprise de provision au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. La durée retenue correspond à la durée des emprunts de la société holding : 7 ans.

A l'issue du rachat des parts de la société COLARD (20% restant pour atteindre 100% de détention) sur l'exercice 2022, un écart d'acquisition complémentaire de 2 853 € a été constaté. Cet écart a fait l'objet d'une reprise de provision au résultat sur la durée résiduelle de l'amortissement d'origine de l'écart d'acquisition de la SAS COLARD (en 2017).

Ainsi au 31/12/2023, l'ensemble des écarts d'acquisition originel de 2017 ont été totalement amorti. Il ne reste que le prorata de l'écart d'acquisition BEL R et MAILHARO à amortir en 2024.

L'écart d'acquisition négatif se rapporte aux sociétés suivantes :

ECARTS de première consolidation et suivants		
SAS BONGLET	2017	2 904 928 €
SAS DOLOISE DE PEINTURE	2017	604 534 €
SARL LEDO MATERIAUX	2017	540 075 €
SAS MERCIER	2017	30 153 €
SAS COLA	2017	24 691 €
SAS COLARD	2017	19 450 €
SASU BEL R + MAILHARO	02 / 2018	101 721 €
SAS COLARD	2022	2 853 €
TOTAL		4 228 405 €
REPRISE ANNUEL		
REPRISE DE PROVISION 2017		-589 119 €
REPRISE DE PROVISION 2018		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2019		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2020		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2021		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2022		-609 919 €
REPRISE DE PROVISION 2023		-605 075 €
TOTAL REPRISE PROVISIONS au 31/12/2023		-4 213 873 €
NET au 31/12/2023		14 532 €

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Dans le groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 5 et 10 ans. Elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique.
- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Une dépréciation avait été constatée pour les sociétés SAS FINANCIERE DE L'ORBE et SAS REVERCHON. Cette provision sur écart d'acquisition ne peut plus faire l'objet d'une reprise (règlement ANC 2020-01).

L'écart d'acquisition positif se rapporte aux sociétés suivantes :

ECARTS positifs d'acquisition			
SOCIETES	MONTANT	AMORTISSEMENT ou NON	MONTANT
SAS FINANCIERE DE L'ORBE ET SAS REVERCHON	183 813 €	provision 100%	183 813 €
SAS PREVITALI	37 814 €	pas de provision	- €
BONGLET / EX - TAUBATY	2 373 €	pas de provision	- €
SASU LAMOTTE	6 000 €	pas de provision	- €
SASU PERES	7 000 €	pas de provision	- €
SASU CPPI	4 105 €	pas de provision	- €
SARL EUVRARD	27 023 €	pas de provision	- €
SASU LES PEINTURES REUNIES SN	25 497 €	pas de provision	- €
TOTAL	293 625 €		183 813 €

3.5. Éliminations comptables

Les éliminations comptables portent sur :

- Les opérations intragroupes sans incidence sur le résultat consolidé
- L'élimination des dividendes intragroupe
- L'élimination des provisions intragroupes
- L'élimination des plus-values de cession intragroupe

3.6. Retraitement des contrats de crédits-baux et de location de longue durée

Les contrats de crédits baux et les locations financières ont été retraités comme des immobilisations classiques dans les comptes consolidés par l'inscription à l'actif pour leur valeur d'acquisition en contrepartie d'une dette financière.

Les amortissements ont été chiffrés selon la nature des biens et les redevances de crédit-bail et les locations longues durées ont fait l'objet d'un retraitement financier pour les assimiler à des emprunts.

3.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.8. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.9. Impôts différés

Tous les décalages temporaires sont retenus avec application de la méthode du report variable.

La charge d'impôt différé est calculée en fonction des taux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera.

La constatation des impositions différées a été réalisée entreprise par entreprise.

Les situations actives d'impôt différé de 579 400 € sont prises en compte lorsqu'il est probable qu'elles pourront être imputées sur les bénéfices futurs. Pour les sociétés BONGLET, LPR, CPPI, DOLOISE, COLA, EUVRARD et PERES, le déficit existant au 31/12/2023 est activé.

Montants en €	31/12/2023	31/12/2022	Variations
Base IDA :	-2 317 600	-1 869 908	-447 692
IDA sur déficit	-551 563	-467 477	-84 086
IDA sur C3S	-27 837	0	-27 837
Total IDA	-579 400	-467 477	-111 923
Base IDP :	995 207	1 103 973	-108 766
IDP sur provisions réglementées	28 274	27 035	1 239
IDP sur crédit-bail	220 528	248 931	-28 403
Total IDP	248 802	275 966	-27 164

3.10. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires s'entendent des droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'actes.

La comptabilisation par composants a été appliquée aux constructions, agencements et installations.

Le mode d'amortissement pour dépréciation est le linéaire et le dégressif.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Construction : structure 15 à 25 ans
- Agencements et aménagements des constructions 6 à 20 ans
- Matériel 3 à 8 ans
- Véhicules 2 à 5 ans
- Mobilier- matériel de bureau et informatique 4 à 10 ans

3.11. Évaluation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoire. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.12. Évaluation des stocks et encours

Les stocks sont évalués selon la méthode « premier entré / premier sorti »

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le stock de matières premières s'élève à 812 607 € et le stock de travaux en cours à 98 276 € au 31/12/2023. Les stocks ont diminué de 1 100 000€ entre 2022 et 2023 (variation inverse entre 2021 et 2022).

Stocks et en cours						
Montant en €	31/12/2022	Mouvements de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2023
Valeurs brutes						
Matières premières	1 734 858		812 607	1 734 858		812 607
En-cours	259 263		98 276	259 263		98 276
Total	1 994 121	0	910 883	1 994 121	0	910 883
Dépréciations						
Matières premières	0					0
En-cours	0					0
Total	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes						
Matières premières	1 734 858	0	812 607	1 734 858	0	812 607
En-cours	259 263	0	98 276	259 263	0	98 276
Total	1 994 121	0	910 883	1 994 121	0	910 883

3.13. Évaluation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances litigieuses, contentieuses et irrécouvrables.

Le taux de provision pratiqué est déterminé au cas par cas, après analyse individuelle du dossier.

3.14. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite a été évalué en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce montant est calculé charges comprises. La majeure partie de cet engagement provient du collège ouvrier qui est couvert par le régime PROBT. L'engagement pour le collège ETAM est couvert par des cotisations auprès d'un organisme extérieur. La somme capitalisée pour la SAS BONGLET est au 31/12/2023 de 104 649.47 €.

3.15. Engagements hors bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements reçus

Prêt garanti par l'état chez BONGLET : restant à rembourser au 31/12/2023 : PGE « classique » 3 044 994 € et PGE résilience pour 6 882 359 €

Caution reçus par CAREMA de LPR concernant les marchés à hauteur de 1 000 000€.

Engagements donnés :

Néant

3.16. Dérogation aux principes, méthodes et règles comptables

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

3.17. Changement de méthode

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2022.

Pour ce qui concerne le traitement comptable des subventions d'investissement, le règlement ANC n°2020-01 ne prévoit aucune disposition spécifique relative au traitement comptable des subventions d'investissement dans les comptes consolidés. En conséquence conformément à l'article 271-2 de ce règlement, la Commission des études comptables considère que les dispositions du PCG s'appliquent en la matière. A ce titre, la société a décidé de retenir, parmi les deux méthodes possibles, la méthode suivante concernant le traitement des subventions d'investissement : comptabilisation en capitaux propres avec reprise au compte de résultat selon les modalités prévues par l'article 312-1 du PCG. Le règlement n°2020-01 s'applique de manière prospective aux transactions survenues et aux contrats conclus à partir de la date de sa première application, soit au 1er janvier 2021. Compte tenu du caractère non-significatif des subventions antérieures au 1er janvier 2021, leur comptabilisation n'avait pas été retraitée en produits constatés d'avance dans les comptes consolidés en application de la recommandation du bulletin COB n°361.

3.18. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires facturés par les commissaires aux comptes à la société auditée et aux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au titre de l'exercice 2023 sont (les sociétés CPPI et LAMOTTE étant sorties du périmètre, leurs honoraires ne rentrent pas dans le détail ci-dessus) :

Honoraires CAC groupe 2023	
Société mère et filiales	46 307,00 €
Consolidation	9 285,00 €
TOTAL	55 592,00 €

3.19. Résultat par actions

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé (part du groupe) se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur la société CAREMA INVESTISSEMENTS, tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.20. Charges et produits exceptionnels

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales. Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et habituelle.

3.21. Réévaluation libre

La société Les Peintures Réunies a réalisé une réévaluation libre en 2022. En application de le règlement ANC n°2020-01 (article 273-2), les comptes consolidés sont présentés avec l'option d'élimination des réévaluations opérés dans les comptes individuels.

La réévaluation libre a bénéficié du régime optionnel de neutralisation temporaire des conséquences fiscales de la première réévaluation libre des actifs corporels et financiers prévus par la loi de finances 2021 (applicable entre 2020 et 2022). A ce titre, l'écart de réévaluation, entièrement constaté sur des éléments meubles, est réintégré fiscalement sur 5 ans. De plus, les immobilisations réévaluées sont également amorties sur 5 ans. De ce fait, en application des recommandations de la CNCC (Questions/Réponses CNCC Covid-19, ch. I, 2ème partie, Questions 4.5.1 et 4.5.3 à 4.5.4) : la valeur comptable consolidée et la valeur fiscale étant identiques à la date de réévaluation, aucun impôt différé

n'est à constater, ni lors de l'exercice de constatation de l'écart de réévaluation, ni au fur et à mesure de l'amortissement des actifs (l'amortissement comptable, calculé la base des durées réelles d'utilisation [5 ans] est égal à l'amortissement fiscal effectif calculé d'après les durées fiscales [5 ans])

Par conséquent, il faut chaque année neutraliser le montant des amortissements constatés liés à la réévaluation, ce montant étant le même que celui de la réintégration fiscale liée à la réévaluation libre.

Année	Réévaluation constatée	Amortissement constaté	Réintégration fiscale constatée	Montant restant à amortir/réévaluer
2022	600 000	0	0	600 000
2023	0	143 773	143 773	456 227

Véhicules	Année	2022	2023
	Valeur brute réévaluée en début d'exercice	0	450 000
	Valeur brute des immobilisations cédées durant l'exercice	0	30 045
	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	450 000	419 955
	Valeur des amortissements en début d'exercice	0	0
	Valeur des amortissements dont les immobilisations ont été cédées durant l'exercice	0	3 349
	Valeur cumulée des amortissements dont les immobilisations ont été cédées		3 349
	Valeur des amortissements passés durant l'exercice	0	87 357
	Valeur des amortissements cumulés en fin d'exercice en fin d'exercice	0	84 008
	Valeur nette des immobilisations en fin d'exercice	450 000	335 947

Matériel	Année	2022	2023
	Valeur brute réévaluée en début d'exercice	0	150 000
	Valeur brute des immobilisations cédées durant l'exercice	0	0
	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	150 000	150 000
	Valeur des amortissements en début d'exercice	0	0
	Valeur des amortissements dont les immobilisations ont été cédées durant l'exercice		
	Valeur cumulée des amortissements dont les immobilisations ont été cédées		
	Valeur des amortissements passés durant l'exercice	0	30 121
	Valeur des amortissements cumulés en fin d'exercice en fin d'exercice	0	30 121
	Valeur nette des immobilisations en fin d'exercice	150 000	119 879

4. COMPLÉMENT D'INFORMATION

4.1. Etat des immobilisations

	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	REEVALUATION	ACQUISITION	VIREMENT POSTE A POSTE	CESSION	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	0	0	0	0	0	0
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	374 422	0	9 200	0	0	383 622
TERRAIN	15 245	0	0	0	0	15 245
SUR SOL PROPRES	65 976	0	0	0	49 546	16 430
SUR SOL D'AUTRUI	341 251	0	0	0	0	341 251
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	216 096	0	0	0	23 823	192 273
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	9 893 968	-150 000	1 085 796	0	1 304 500	9 525 264
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	837 366	0	48 298	0	70	885 594
MATERIEL DE TRANSPORT	7 830 808	-419 955	3 131 204	0	925 161	9 616 895
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	476 157	0	1 836	0	3 377	474 616
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	6 670	0	0	0	0	6 670
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 683 537	-569 955	4 267 134	0	2 306 477	21 074 238
PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	9 395	0	114	0	0	9 509
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	710 556	0	259 572	0	6 912	963 216
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	719 951	0	259 686	0	6 912	972 725
TOTAL GENERAL	20 777 910	-569 955	4 536 020	0	2 313 389	22 430 585

4.2. Etat des amortissements

	AMORTISSEMENT DEBUT EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE (-REEVAL)	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS SORTIES	AMORTISSEMENT FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86 127	10 024	11 315	84 836
TERRAIN	0	0	0	0
SUR SOL PROPRE	62 496	822	49 546	13 772
SUR SOL D'AUTRUI	151 088	16 252	0	167 340
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	89 489	6 444	23 823	72 110
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	5 939 809	1 165 740	1 202 743	5 902 806
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	495 145	53 422	1 499	547 068
MATERIEL DE TRANSPORT	5 006 404	1 569 270	866 366	5 709 308
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	256 277	28 734	7 169	277 842
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	0	0	0	0
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 000 707	2 840 684	2 151 146	12 690 245
PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	0	0	0	0
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	12 086 834	2 850 708	2 162 461	12 775 081

DOTATION DE L'EXERCICE CONCERNANT :	Montant
- AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	2 850 708
- PROVISION POUR RISQUES	8 000
-PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	147 923
REPRISE ECART D'ACQUISITION NEGATIF	-605 075
TOTAL = DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 401 556

4.3. Etat des provisions

NATURE DE LA PROVISION	MONTANT DE- BUT EXERCICE	DOTATION	REPRISE	MONTANT FIN EXER- CICE
LITIGE	26 542			26 542
RISQUES ET CHARGES	27 859		22 000	5 859
AUTRES CREANCES	3 275	8 000	3 275	8 000
ECART D'ACQUISITION PASSIF	619 607		605 075	14 532
PROVISIONS ET ECART D'ACQUISITION	677 283	8 000	630 350	54 933
ECART D'ACQUISITION ACTIF	183 813			183 813
CLIENTS	164 275	147 923	57 214	254 984
PROVISION POUR DEPRECIATION	348 088	147 923	57 214	438 797
GENERAL	1 025 371	155 923	687 564	493 730

4.4. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES		MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D'1 AN
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	PRETS AU PERSONNEL	2 150	2 150	
	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	961 011		961 011
CLIENTS (dont client douteux à + d'1 an)		18 969 417	18 690 673	278 744
IMPOT SUR LES BENEFICES		-00	-00	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE		1 257 346	1 257 346	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES		17 700	17 700	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		2 673	2 673	
DEBITEURS DIVERS (dont CAREMA IMMOBILIER)		3 362 793	3 362 793	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		85 106	85 106	
PRODUITS A RECEVOIR		95 930	95 930	
TOTAL		24 754 126	23 514 371	1 239 755

ETAT DES DETTES		MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D'1 AN
DETTES FISCALES ET SOCIALES	FOURNISSEURS	12 474 293	12 474 293	0
	PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	1 833 289	1 833 289	0
	SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX (PRO BTP)	2 755 987	2 755 987	0
	IMPOT SUR LES BENEFICES	20 637	20 637	0
	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	4 267 038	4 267 038	0
	AUTRES DETTES	796 692	796 692	0
TOTAL		22 147 936	22 147 936	0

4.5. Etat des dettes financières

		BRUT	1 AN AU PLUS	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS
EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE		0	0	0	0
EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 AN MAXIMUM A L'ORIGINE	276 337	276 337	0	0
	LPR AVANCE DAILLY ET VRT RECUS	1 617 221	1 617 221		
	A PLUS D'1 AN A L'ORIGINE	11 480 324	1 448 562	9 699 509	332 253
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	COMPTE COURANT	5 847	5 847		0
DETTE SUR CREDITS BAUX		1 611 253	838 984	772 269	0
DETTE SUR LOCATIONS FINANCIERES		3 466 714	1 004 122	2 462 592	0
TOTAL		18 457 696	5 191 073	12 934 370	332 253

5. EFFECTIF MOYEN

Effectifs		
Sociétés	2023	2022
BONGLET	512	502
CAREMA	4	2
COLA	15	15
CPPI		13
DOLOISE DE PEINTURE	60	54
EUVARD	5	6
FINANCIERE DE L'ORBE	0	0
LAMOTTE		8
LEDO MATERIAUX	0	0
LES PEINTURES REUNIES SN	190	196
MAILHARRO	18	17
MERCIER	9	10
PERES	4	10
PREVITALI	12	11
REVERCHON	21	23
TOTAL	850	867

DIVERGENCE AUDIT-CONSEILS
Commissaire aux Comptes

5.1. PASSAGE DU RÉSULTAT SOCIAL AU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	2023	2022
RESULTATS SOCIAUX	3 440	736 434
Retraitement des flux entre le 18/10/2021 et le 31/12/2021 pour LES PEINTURES REUNIES		-35 938
Impôts différés	139 116	-92 696
Retraitement des contrats de crédit-baux	-119 778	94 151
Annulation des dividendes	-270 000	-433 000
Elimination des intérêts minoritaires	-27 025	-5 949
Reprise de l'écart d'acquisition passif	605 075	609 919
Elimination des amortissements dérogatoires	4 951	8 849
Elimination liées à la réévaluation libre	143 773	
Retraitements divers	2 279	
RESULTAT CONSOLIDE	481 831	881 770

6. CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres en €	Capital social	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres variations	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
Solde 2021	3 546 420	3 532 199	1 135 843	15 587	8 230 049	285 576
Affectation du résultat		1 135 843	- 1 135 843		-	
Résultat de l'exercice			881 771		881 771	19 104
Autres :				- 4 800	- 4 800	
Solde 2022	3 546 420	4 668 042	881 771	10 787	9 107 020	266 472
Affectation du résultat		881 771	- 881 771		-	
Résultat de l'exercice			481 831		481 831	27 025
Autres :				112 741	112 741	
Solde 2023	3 546 420	5 549 813	481 831	123 528	9 701 592	293 497
						9 995 089

7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le montant de l'impôt sur le résultat du groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition applicable aux résultats des sociétés consolidées en raison des éléments suivants :

- Le résultat consolidé est de 481 831 €
- Sur ce résultat la reprise de 605 075 € sur l'écart d'acquisition négatif n'est pas imposée.
- Impôts différés : 139 116€ (produit)

Impôts sur les résultats	31/12/2023	31/12/2022
Impôts exigibles	125 972	50 715
Impôts différés	-139 116	92 697
Total	-13 144	143 412

8. TABLEAU DE FINANCEMENT

	2023	2022
RESULTAT NET	481 831	881 771
MINORITAIRES	27 025	19 104
DIVERS	107 941	
SUBVENTION	- 4 800	4 800
DOTATIONS	2 850 708	2 899 309
DOTATION PROVISIONS		22 000
REPRISE PROVISION	- 4 725	
REPRISE ECART D'ACQUISITION	- 605 075	- 609 919
QUOTE PART SUBVENTION		-
PROVISION ECART D'ACQUISITION		
VNC ECART D'ACQUISITION	-	2 853
PLUS OU MOINS VALUE	71 637	- 7 214
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 924 542	3 203 104
VARIATION STOCK	1 083 237	- 1 267 449
VARIATION CLIENTS	120 460	- 1 111 049
VARIATION AUTRES CREANCES + CCA	808 807	- 621 616
VARIATION FOURNISSEURS	- 1 278 018	2 433 274
VARIATION AUTRES DETTES	607 854	- 98 714
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 342 340	- 665 554
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	4 266 882	2 537 550
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	- 3 906 769	- 3 842 488
VARIATION IMMOBILISATIONS HORS FC SOCIETES DECONSOLIDEES		
IMPACT EUVRARD		
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	101 682	8 042
DIMINUTION ECART D'ACQUISITION		
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	- 3 805 087	- 3 834 446
DIVIDENDES		
AUGMENTATION CAPITAL		
AUGMENTATION COMPTE COURANT	-	2 136
DIMINUTION		
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES		7 550 000
REMBOURSEMENT CICE OSEO		- 617 961
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	- 1 635 065	- 1 662 476
FLUX DE TRESORERIE FINANCEMENT	- 1 635 065	5 271 699
VARIATION TRESORERIE	- 1 173 270	3 974 803